

Comité Directeur du 9 décembre 2021

SIVOM DE MOLSHEIM-MUTZIG & ENVIRONS

PRÉAMBULE

ORGANISATION EXCEPTIONNELLE
DU COMITE-DIRECTEUR,
DANS LE CADRE DE LA CRISE SANITAIRE DE COVID-19

EXPOSÉ DES MODALITÉS DE TENUE DE LA SÉANCE

La Loi N° 2021-1465 du 10 NOVEMBRE 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire

Retour des règles dérogatoires dans les conseils municipaux et communautaires (jusqu'au 31 juillet 2022)

- ➔ Les conditions de quorum :**
 - 1/3 des membres
 - 1 membre peut avoir 2 pouvoir
- ➔ Possibilité de réunion de l'organe délibérant en tout lieu**
- ➔ Possibilité de réunion sans public ou avec un nombre limité**
- ➔ Passe sanitaire n'est pas exigé pour participer ou assister à une séance**

1. Administration Générale

- ◆ **1.1 Installation de Monsieur Alain VON WIEDNER, en qualité de délégué de la Commune de Soultz-les-Bains au Comité Directeur, en remplacement de Madame Alexandra COLIN, démissionnaire.**

Comité-Directeur

INSTALLATION DU COMITE-DIRECTEUR LE 30 JUILLET 2020

***Démission de Mme Alexandra COLIN,
déléguée de la Commune de SOULTZ-LES-BAINS***

remplacée par

**(délibération du Conseil Municipal de la Commune de SOULTZ-LES-BAINS
le 1^{er} octobre 2021)**

**M. Alain VON WIEDNER,
1^{er} Adjoint au Maire de SOULTZ-LES-BAINS**

1. Administration Générale

- ◆ **1.2. Approbation du procès-verbal des délibérations de la séance ordinaire du 25 mars 2021**

Administration Générale

- ◆ N°21-03 ADMINISTRATION GENERALE – APPROBATION DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE ORDINAIRE DU 18 FEVRIER 2021

Administration Générale

◆ N° 21-04 FINANCES ET BUDGET - COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2020

Administration Générale

- ◆ N° 21-05 FINANCES ET BUDGET - COMPTE ADMINISTRATIF GENERAL
ET RESTES A REALISER DE L'EXERCICE 2020

Administration Générale

- ◆ N° 21-06 FINANCES ET BUDGET : AFFECTATIONS DES RESULTATS 2020
ET APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2021

2. Finances et budget

- ◆ **2.1. Autorisation de dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif de l'exercice 2022**

2.1.2. Autorisation de dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif de l'exercice 2022

BUDGET PRINCIPAL			
Chapitre	Libellé comptable	Crédits 2021	Autorisations 2022
20	Immobilisations incorporelles	86.280,00 €	21.570,00 €
21	Immobilisations corporelles	1.324.476,59 €	331.120,00 €
23	Immobilisations en cours	1.241.209,42 €	310.302,00 €

2. Finances et budget

◆ 2.2. Décisions modificatives du budget primitif de l'exercice 2021

2.2.1. Décisions modificatives du budget primitif de l'exercice 2021

Chapitre	Fonction	Désignation	DEPENSES	RECETTES
Chapitre 001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté				
001	4122	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	- €	- 120 211,04 €
Chapitre 21 : Immobilisation Coporelles				
2184	4122	Autres agencements et aménagements de terrains	- 120 211,04 €	- €
			- 120 211,04 €	- 120 211,04 €

3. Divers et Communication

Comité Directeur du 9 décembre 2021

**MERCI POUR
VOTRE ATTENTION**